

10 Mai 2019

Édition 5, Numéro 5

# Nouvelles de Val-Joli



## Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.22

Siège 1 : Sylvain Côté

Siège 2 : Philippe Verly

Siège 3 : Gilles Perron

Siège 4 : Raymond Côté

Siège 5 : Lise Larochelle

Siège 6 : Josiane Perron

## Hôtel de Ville :

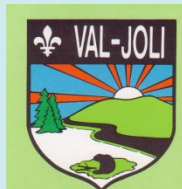
Nathalie Rousseau, DG, P.26

Marie-Ève Parr, insp., P.25

Audrey Ostiguy, adj., P.21

Pier Lacasse, resp. voirie, P.24

L'Hôtel de ville sera  
fermé le 20 mai  
Journée des  
Patriotes



*Municipalité  
de Val-Joli*

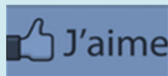
500, Route 249  
Val-Joli, Québec  
J1S 0E8

**TÉLÉPHONE :**  
819 845-7663

**ADRESSES  
ÉLECTRONIQUES :**  
mairie@val-joli.ca  
direction@val-joli.ca  
secretariat@val-joli.ca  
urbanisme@val-joli.ca  
voirie@val-joli.ca  
loisirs@val-joli.ca

Retrouvez-nous à l'adresse :

[www.val-joli.ca](http://www.val-joli.ca)



Facebook  
Loisirs de Val-Joli

## MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Le comité Internet de la MRC dont je fais partie, a rencontré Mme Rocheleau de COOPTEL et elle nous a confirmé que la Municipalité de Val-Joli sera desservie entièrement en 2020. Cogeco nous a dit la même chose mais pour eux, la représentante Mme Lévesque de Trois-Rivières m'a présenté la carte où il passerait, car ils ont eu une aide financière du Fédéral pour desservir 388 propriétés de Val-Joli et Cleveland. Elle m'a dit qu'elle communiquerait avec moi bientôt et je lui ai répondu que la subvention avait été accordée en décembre 2017. Elle me précise que le Fédéral tarde toujours à signer les ententes avec les câblos-distributeurs. On a toujours espoir mais personne ne veut nous le confirmer par écrit.

Pour le dossier du 621 route 143, nous sommes en appel d'offres pour la démolition du bâtiment et nous suivons les étapes légales.

*Rolland Camiré*

Maire

## MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

### RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Avis à tous ceux qui sont desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout, l'ajustement des montants de taxes est reporté en juin car nous sommes en attente des montants révisés par la Ville de Windsor. Dès que nous aurons reçu et validé les informations, les corrections vous seront transmises.

### PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Si vous êtes intéressés par le programme de remplacement des installations septiques, bien vouloir me faire parvenir un courriel à [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca) ou communiquer avec moi par téléphone au poste 26 afin de me donner vos coordonnées pour qu'on s'assure de vous contacter lorsque le programme sera enclenché.

### MESURES D'URGENCE

Si vous désirez vous impliquer en tant que bénévole pour les mesures d'urgence, faites-moi parvenir un courriel à [direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca) car nous sommes à préparer un plan de sécurité civile pour la Municipalité. Bien indiquer votre nom, adresse, numéro de téléphone et à quel niveau se situe votre intérêt d'implication : administration, centre de service aux sinistrés, travaux publics, communications, autres.

### SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

Depuis le 8 mai 2019, nous avons apporté des modifications à notre système téléphonique afin d'améliorer notre service aux citoyens.

Lorsque vous communiquez avec nous, vous devez continuer à composer le numéro de poste de la personne à qui vous souhaitez parler afin d'être directement dirigé vers elle.

Si celle-ci est en ligne ou absente, vous serez automatiquement transféré sur sa boîte vocale et nous vous invitons à lui laisser un message (votre nom et numéro de téléphone). L'employée vous rappellera dans les meilleurs délais.

Cependant, si votre appel exige un suivi immédiat (état des routes, animaux morts sur la route, urgence, etc.), vous avez maintenant l'option de composer le zéro (0) et lorsque possible, votre appel sera pris en charge. Toutefois, si le personnel en place est déjà en ligne, il se peut que votre appel soit dirigé à nouveau vers une boîte vocale de la réception mais désormais, tout le personnel du bureau peut accéder à cette boîte afin de faire un suivi rapide.



## SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 MAI 2019

- Le conseil a adopté le règlement général uniformisé de la Municipalité.
- La procédure pour le traitement des plaintes pour les organismes municipaux en matière de gestion contractuelle a été adoptée afin de répondre à une nouvelle exigence de la Loi.
- La Municipalité a adjugé les contrats suivants :
  - o Fauchage à Marc Morin au tarif de 27 \$ le kilomètre double;
  - o Débroussaillage à Entreprises Philippe Berthelette au tarif de 90 \$/heure + taxes;
  - o Scellement de fissures à Permaroute au tarif de 1.70 \$ le mètre linéaire;
  - o Abat-poussière à Sel Warwick à 519 \$ le sac, pour une quantité de 30 tonnes métriques.
- La Municipalité va acquérir un nouveau tracteur à pelouse du fournisseur Atelier Lavoie au coût de 3 823.67 \$ + taxes.
- Une demande d'offre de service pour réaliser une étude sur l'éclairage des rues afin d'évaluer l'option d'éclairage au DEL.
- Un avis de motion et premier projet de règlement pour la mise en place d'un programme sur le remplacement des installations septiques a été adopté.
- La Municipalité participera à l'étude pour la mise en commun de la gestion des déchets par la MRC du Val-Saint-François.
- Le Conseil municipal soutient la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2019.
- Les services de Gilles Maurice Paysagiste pour l'aménagement paysager de l'Hôtel de ville et du Parc floral sont retenus.
- La période de probation de Vincent Côté, employé de voirie, a pris fin et le conseil a confirmé la permanence de celui-ci.

## EMPLOI ÉTUDIANT À COMBLER À LA MUNICIPALITÉ

### RECRUTEMENT Emploi d'été



Nous sommes toujours à la recherche d'un étudiant pour compléter l'équipe estivale.

Un emploi d'une durée de 9 semaines, ça t'intéresse, fais-nous parvenir ton cv à :

[direction@val-joli.ca](mailto:direction@val-joli.ca)

## BRANCHES D'ARBRES CASSÉES ET BACS BRUNS

L'hiver a peut-être été dur avec vos arbres! Nous vous rappelons que les branches d'arbres peuvent être mises dans le bac brun en autant qu'elles soient assez petites pour que le bac se referme bien!



## MOT DE LA SECRÉTAIRE ADJOINTE

L'heure de me retirer est maintenant arrivée pour moi. J'ai effectué l'administration de la Municipalité durant ces dix dernières années et j'ai beaucoup aimé mon travail. Je l'ai fait avec cœur et j'espère avoir répondu avec satisfaction à vos besoins. Loin de m'arrêter, je me consacrerai désormais à mon autre carrière et à mes projets d'écriture. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et je vous dis maintenant : « Au plaisir de vous revoir dans d'autres occasions! »



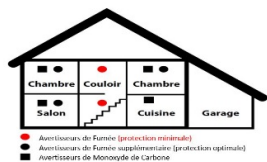
## ANALYSE DE L'EAU POTABLE

La Municipalité tient à rappeler aux propriétaires de puits d'eau potable qu'il est de leur responsabilité de faire l'analyse de l'eau qu'ils consomment. La santé publique du Québec recommande de faire l'analyse de l'eau de son puit au moins deux fois par année soit au printemps et à l'automne pour les paramètres microbiologiques : Bactéries *E. coli*, Bactéries entérocoques et Coliformes totaux. Et une fois par année pour les paramètres physico-chimiques : arsenic, manganèse, baryum, nitrates-nitrites, chlorures, sodium, fer, sulfates, fluorures et la dureté totale basée sur la teneur en calcium et en magnésium.



Si vous désirez obtenir des informations supplémentaires vous pouvez consulter le lien suivant : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm> vous trouverez également à cette adresse un lien pour connaître les laboratoires agréés de la région.

## VISITE DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLE



La Régie des incendies de la région de Windsor tient à informer les citoyens de Val-Joli que depuis quelques semaines déjà, des pompiers de la Régie ont débutés des visites de prévention incendie. Les visites de prévention sont une obligation depuis l'adoption du schéma de couverture de risque en 2007 par les municipalités de la MRC du Val St-François et que celles-ci sont récurrentes à tous les 3 ans.

Cette année, les visites de prévention seront effectuées au niveau des résidences de la **Route 249**. Les visites de prévention visent la vérification des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone ainsi que l'éducation du public en ce qui concerne les bonnes habitudes à avoir en lien avec la sécurité incendie.

Encore cette année, il y a eu des décès dans des incendies au Québec et dans la plupart des cas, il n'y avait pas d'avertisseurs de fumée fonctionnels dans les bâtiments. Avec les années, il est facile de démontrer que les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone

sauvent des vies. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons de vérifier que vous avez au minimum **un (1) avertisseur de fumée fonctionnel par étage** et qu'ils sont installés conformément aux recommandations. Si vous avez un **garage attaché** ou encore si vous avez un **système de chauffage ou de cuisson à combustion**, vous devez avoir un **avertisseur de monoxyde de carbone** près des **chambres à coucher**.

**IMPORTANT** : Les avertisseurs de fumée de **plus de 10 ans** d'âge sont considérés **périmés** et ils doivent être remplacés rapidement. Note : s'il n'y a pas de date affichée, ceux-ci sont possiblement âgés de plus de 10 ans et devront aussi être remplacés.

Si vous avez des questions ou des commentaires en ce qui concerne la prévention résidentielle et la réglementation, je vous invite à communiquer avec nous au 819-845-4678 poste 2 ou par courriel à [prevention@regieincendiewindsor.ca](mailto:prevention@regieincendiewindsor.ca).

Vincent Léveillé  
Pompier/Préventionniste  
Régie Incendie Région Windsor



## RAPPEL – DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES 2019

**Le 10 mai est la date limite pour payer votre 2<sup>e</sup> versement de vos taxes municipales.**

Veillez prévoir un délai de 5 jours ouvrables pour les chèques envoyés par la poste ainsi qu'une journée pour les paiements fait par Accès D.



## RAPPEL – BACS



Veillez noter que si vous vendez votre propriété, les bacs de récupération bleus ainsi que les bacs bruns demeurent attachés à la propriété. Selon notre réglementation municipale, vous devez les laisser aux futurs propriétaires lorsque vous déménagez.

De plus, bien important d'enlever le plus rapidement possible vos bacs du chemin après la collecte.

**Rappel concernant le calendrier des collectes**, celui-ci est disponible en ligne sur notre site Internet, ainsi qu'à nos bureaux.

## COMITÉ DES LOISIRS – LIGUE DE BALLE MOLLE INTERMUNICIPALE

La période d'inscription pour la ligue de Balle-Molle s'est déroulée le jeudi 19 avril et le samedi 21 avril dernier.



Pour toutes informations et inscriptions, veuillez contacter soit :

François Lacombe par courriel au : [franck.lacombe@outlook.com](mailto:franck.lacombe@outlook.com)

Valérie Demers par téléphone au : **819 943-4416**

**NOTE** : Les reçus d'inscription de balle ont été postés cette semaine. Assurez-vous de les garder pour vos impôts 2019.



## RAPPEL – COLLECTE DES GROS REBUTS

Le **VENDREDI 31 MAI prochain**, se tiendra la collecte annuelle des gros rebuts.

### MATÉRIAUX ACCEPTÉS

Meubles, matelas et électroménagers  
Branches (attachées en bout de 4' x 1' de diamètre)  
Toile et tôle de piscine (les couper en morceaux)

Cheminée préfabriquée (en bout de 3')  
Bicyclette, brouette, cages (plastic et métal)

### MATÉRIAUX REFUSÉS

Pneus (dépôt dans les garages)  
Carcasses d'animaux morts  
Aucun matériel, reste ou rebus de construction

Peinture, vernis, et RDD  
Ciment



★ **Les matériaux ne doivent pas être dans des remorques ni dans une boîte de camion**, car dans ces cas, ils ne seront pas ramassés, à cause des risques d'endommager vos remorques ou de causer des blessures accidentelles aux travailleurs.

★★ Nous n'effectuons qu'une seule collecte, car ces rebuts se retrouvent au site d'enfouissement. Nous vous invitons plutôt à les apporter à l'Écocentre du rang 2, à St-François, où ils seront récupérés ou recyclés de la façon la plus écologique possible.

## RAPPEL – JOURNÉE DE L'ARBRE

Notre journée annuelle de l'arbre se tiendra le **samedi, 25 mai prochain**, de **8 h 30 à 11 h**, dans l'abri du garage municipal.

Pour l'occasion, il y aura :

- Distribution d'arbres gratuits (feuillus & conifères)
- Remise d'informations sur les essences distribuées
- Distribution de compost gratuit. Vous devez apporter vos contenants.

*Reboiser, c'est donner une nouvelle bouffée d'air à votre propriété.*



## RAPPEL - COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

À **L'ÉCOCENTRE** du Val-Saint-François, 666 chemin Keenan, Melbourne

→ Accès par le rang 2 de St-François-Xavier de-Brompton

**Quand : Samedi, 11 mai 2019, de 9 h à 15 h**

**QUELS PRODUITS APPORTER ?** Produits de maison, d'atelier ou de jardin, en aérosol, inflammables, toxiques ou explosifs.



Si vous ne pouvez pas vous rendre sur place le 11 mai, vous pouvez tout de même y déposer vos RDD en tout temps entre avril et novembre, du mercredi au samedi.

## PERMIS

Nous vous rappelons que vous devez **obligatoirement** demander un permis à la Municipalité pour toutes constructions, rénovations ou autres ajouts sur votre terrain.

Si vous projetez faire des travaux cet été, assurez-vous d'avoir fait une demande de permis auprès de notre inspectrice.

**Pour joindre Marie-Ève Parr, composez le poste 25.**

**Veillez prévoir un délai de 30 jours pour l'émission de celui-ci.**

